

ÉTUDES SUR LA FAMILLE DES TEMNOCHILIDES

par A. LÉVEILLÉ.

III (1)

1. — Descriptions d'espèces nouvelles ou peu connues.

Airora modesta, n. sp. — *Cylindrica, nigra, nitida, capite prothoraceque sat fortiter punctatis, fronte medio antice plus minusve impressa, prothorace subquadrato, postice leviter attenuato, basi lateribusque subarcuatis et marginatis, angulis anticis ectus arcuatis, acutis, leviter prominulis, posticis obtusis; scutello parvulo, postice rotundato; elytris sat brevibus, transversim subrugatulis, convexis, post medium plus minusve rufis, fortiter striato-punctatis, interstitiis potius convexis, subtilissime biserialim punctulatis, stria suturali magis impressa, humeris rotundatis. Antennis, palpis pedibusque dilutioribus.* — Long. 6-8; lat. 2-2,5 mill.

Venezuela (coll. du Musée de Vienne, la mienne), 5 exempl.

Cette espèce est voisine de *A. cylindrica* Serv., *procera* Reitt. et *parallelcollis* Lév.; mais elle en diffère par la ponctuation subombiliquée plus forte et plus grossière de sa tête et de son prothorax, par ses stries plus fortement empreintes, surtout sur le disque, et par la tache diffuse rougeâtre, plus ou moins développée, qui se montre sur la partie post-médiane de ses élytres, sans cependant (au moins sur les 5 exemplaires que j'ai sous les yeux) atteindre le sommet et le bord latéral. Elle s'écarte, en outre, des deux dernières par sa forme plus convexe et moins parallèle.

J'ai conservé à cette *Airora* le nom de *modesta* qu'elle portait dans la collection du Musée de Vienne, si complaisamment mise à ma disposition par M. L. Ganglbauer. Les quatre exemplaires qui en provenaient ont été pris en 1858 par le Dr Moritz.

Alindria Lesnei, n. sp. — *Elongatissima, valde angusta, parallela, cylindrica, nitida, nigra; capite sat dense, prothorace irregulariter (disco minus) punctatis, hoc fere quadrato, basi lateribusque marginatis, scutello postice rotundato, punctato; elytris elongatis, parallelis, dorso subplanatis, striato-punctatis, striis antice parum pro-*

(1) Cf. LÉVEILLÉ. *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1899, p. 644. et 1905, p. 29.

fundis, fere nullis, stria suturali, praecipue ad apicem, magis impressa, angulo suturam attingente, intervallis striarum in disco subplanis, subbiserialim punctulatis, punctis ad apicem confusis. Segmentis ventralibus 1 et 2 sat grosse, 3, 4 et 5 minus punctatis; palpis, antennis pedibusque piceo-rufis. — Long. 18-14; lat. 3-4 mill.

Afrique orientale anglaise : Nairobi (Ch. Alluaud, Muséum de Paris), 8 exemplaires.

Très allongée, très étroite, parallèle, cylindrique, brillante, noire; tête à dépression centrale plus ou moins sensible et vaguement délimitée, alutacée, à ponctuation dispersée irrégulièrement, mais assez forte et dense notamment en avant et dans le voisinage des yeux, région sus-oculaire non ou très faiblement carénée, prothorax assez bombé, presque carré, un peu plus long que large, très finement alutacé, ponctué moins fortement mais sans plus de régularité que la tête; ponctuation discoïdale fine et écartée, base et côtés latéraux marginés assez fortement, lignes basilaire et apicale sensiblement curvilignes, angles antérieurs peu avancés, à sommet légèrement émoussé, angles postérieurs marqués mais obtus; écusson arrondi postérieurement, assez densément ponctué; élytres allongés, très parallèles, cylindriques, quoique subaplatis dans la région suturale, ponctués-striés, stries très affaiblies, presque nulles, dans la partie présutellaire, strie suturale plus profondément marquée, notamment au sommet, où elle atteint l'angle interne après s'être très légèrement écartée de la ligne centrale, intervalles presque plans sur le disque, à ponctuation légère et subbisériale, ponctuation du sommet de l'élytre confuse, ainsi que celle des bords latéraux où l'on trouve néanmoins des vestiges de séries. 1^{er} et 2^e segments de l'abdomen assez grossièrement, segments 3 à 5 plus finement ponctués; palpes, antennes et pattes roussâtres.

Diffère de *A. elongata* Guér., par sa forme très étroite et par la couleur de ses antennes et de ses pattes qui sont rousses au lieu d'être noires. L'espèce à laquelle elle ressemble le plus comme faciès est *A. Auberti* Lév., de Chine; mais cette dernière, outre la couleur de ses élytres qui est d'un noir verdâtre submétallique, a le prothorax très plat, plus brillant, très fortement élargi au sommet et les pattes noires.

Je me fais un véritable plaisir de dédier cette espèce intéressante au savant auteur de la Revision des Coléoptères de la famille des Bostrychides qui m'a communiqué, avec sa complaisance habituelle, les Temnochilides rapportés de l'Afrique orientale par M. Ch. Alluaud.

Alindria virescens, n. sp. — *Elongata, cylindrica, parallela, obscure viridis, sat nitida, prothorace capiteque regulariter, dense fortiterque punctatis, prothorace postice leviter angustato, paulo longiore quam latiore, lateribus marginatis, postice leviter serratis, linea basali curvata, marginata; scutello transverso, parum punctato; elytris convexis, transversim rugatulis, punctato-striatis, stria suturali magis impressa, intervallis fere planis, biserialim punctatis. Palpis, antennarum clava, unguisque rufis, segmentis ventralibus sat grosse punctatis.* — Long. 10; lat. 2.5 mill.

Inde : Nilghiri Hills (coll. Andrewes), 1 exemplaire.

Allongée, cylindrique, parallèle, d'un verdâtre sombre, assez brillante, prothorax presque carré, un peu plus long que large, celui-ci, ainsi que la tête, très régulièrement, densément et profondément ponctués, à points plutôt allongés; prothorax légèrement rétréci en arrière, à côtés latéraux marginés et légèrement dentés en scie vers la base, ligne basilaire faiblement curvilinéaire, marginée, écusson transverse, peu ponctué, arrondi postérieurement; élytres convexes, ridés transversalement, striés, stria suturale profondément empreinte, notamment vers le sommet de chaque élytre, interstries presque plans, bisérialement et régulièrement ponctués, partie déclive de l'élytre presque verticale, ponctuée en série de façon assez régulière. Palpes, massue des antennes et ongles des tarsez roux, segments de l'abdomen assez grossièrement ponctués.

Cette espèce peut se rapprocher de *A. Auberti* Lév., du Sé-Tschouen, dont les élytres sont d'un noir verdâtre, mais cette dernière a le prothorax plus long, plus aplati et sensiblement plus élargi au sommet, en outre, la ponctuation de cet organe est moins dense, enfin les élytres sont relativement plus longs. Le type de *A. Auberti*, que j'ai sous les yeux et d'un tiers plus grand que *A. virescens*; mais il serait peut-être exagéré de relever cette différence de taille, étant donné que chacune de ces deux espèces n'est représentée que par un individu.

Temnochila portoricensis, n. sp. — *Convexa, supra violuceo-aenea, sericeo-nitida, capite, prothorace elytrisque plus minusve alutaceis. Capite prothoraceque sat sparsim et tenuiter punctatis; fronte utrinque parum foveolata, sulco epistomatis antice abbreviato; prothorace vix longiore quam latiore, ad apicem haud vel parum angustato, lateribus, basi et angulis anticis sat tenuiter marginatis, angulis anticis parum productis, subretusis, posticis subrectis; elytris basi tenuiter marginatis, sat elongatis, convexis, apice regulariter rotundatis, seriato-punctatis, intervallis tenuissime uniseriato-punctu-*

latis. Prosterno haud marginato, fortiter punctato, inter coxas foveolato, corpore subtus pedibusque viridibus, antennis nigro-piceis, articulo primo aeneo-micante. — Long. 18; lat. 5 mill.

Porto-Rico (ma collection), un exemplaire.

Espèce robuste, convexe, avec le dessus d'un violet métallique brillant; tête, prothorax et élytres alutacés (ces derniers plus finement), ce qui lui donne l'aspect soyeux de *T. olivicolor* Lév.; tête et prothorax éparsément, irrégulièrement, mais assez finement ponctués, la fossette située de chaque côté en avant des yeux est assez vague, mais visible, sillon frontal médian assez profond et abrégé en avant; prothorax à peine plus long que large, à côtés latéraux faiblement arqués, peu rétréci au sommet, avec la base, les côtés latéraux et le devant des angles antérieurs assez finement marginés, ceux-ci peu avancés, presque émoussés, angles postérieurs bien marqués et dépassant un peu l'angle droit; élytres à base finement marginée, assez allongés, convexes, à bords subcurvilignes et sommet très régulièrement arrondi, séries-ponctués plutôt que striés, intervalles très largement unisérialement pointillés. Prosternum non marginé, coupé carrément et dilaté après les hanches, assez fortement ponctué, fovéolé entre les hanches. Dessous du corps et pattes verdâtres, antennes brun de poix foncé, à premier article métallique verdâtre.

Elle se distingue de *T. sculpturata* Reitt. et d'*insignis* Reitt., espèces entièrement alutacées, par son prosternum sans marge et de *T. olivicolor* Lév., qui a le même système de ponctuation, par la forme de ce même organe qui est coupé carrément derrière les hanches au lieu d'être conique. Enfin elle a quelques rapports de facies avec certains exemplaires de *T. tristis* Muls., mais l'absence de ponctuation alutacée élytrale chez cette dernière suffit pour l'en distinguer.

Temnochila subcylindrica, n. sp. — *Fusca, subviridi-metallica, nitida, subparallela, convexa, postice breviter rotundata: capite alutaceo, dense et fortiter punctato, sulco frontali sat fortiter impresso, prothorace longulo, postice leviter angustato, sat dense minus fortiter punctato, angulis anticis retusis, haud vel rix productis, posticis obtusis, lateribus subarcuatis; scutello parvulo: elytris subparallelis. postice levissime ampliatis, basi subtilius elevato-marginatis, striato-punctatis, intervallis seriatim punctulatis, stria suturali integra, postice fortiter impressa. Prosterno marginato, post coxas incurvato, sat fortiter et sparse punctato, segmentis ventralibus punctatis, segmento anali haud impresso. Antennis piceis, clava tertius dilutiore, pedibus plus minusve piceo-rufis.* — Long. 11; lat. 3 mill.

Brésil : Jatahy, prov. de Goyas (ma collection), 4 exempl.

Insecte brun foncé à reflet verdâtre métallique brillant, plutôt parallèle, assez convexe, très légèrement élargi et assez brusquement arrondi postérieurement. Tête alutacée, densément et fortement ponctuée, épistome bidenté en avant, sillon frontal bien marqué, atteignant presque le bord antérieur; prothorax plus long que large, rétréci en arrière, aussi densément mais plus finement ponctué, non alutacé, à bord antérieur presque rectiligne, à angles légèrement émoussés, non ou à peine avancés et marginés en avant, bords latéraux marginés, sinués avant les angles postérieurs qui sont marqués mais obtus; écusson petit, enfoncé, oblique; élytres assez parallèles, à base assez oblique, finement marginée, saillante extérieurement, striés-ponctués, à intervalles ponctués en série, strie suturale fortement empreinte vers le sommet; les autres stries s'arrêtent à la partie déclive et sont remplacées par une ponctuation irrégulière. Prosternum marginé, incurvé après les hanches, fortement et irrégulièrement ponctué; segments ventraux assez densément ponctués sur les côtés, segment anal sans impression. Antennes brunes, avec le sommet et le bord externe subtestacés, pattes plus ou moins rousses, hanches et cuisses antérieures plus claires.

Temnochila peruviana, n. sp. — *Subparallela, parum convexa, aenea, nitida, capite alutaceo, sparsim, irregulariter, sed sat fortiter punctato, fronte utrinque subfoveolata, sulco frontali antice fere excurrente; prothorace vix longiore quam latiore, paulo convexo, sparsim tenuiterque punctato, antice parum emarginato, lateribus rotundatis, postice sinuatis, marginatis, linea basali subincurvata, marginata, angulis anticis leviter productis, subacutis, antice marginatis, postice subobtusè rectis; scutello postice rotundato, haud punctato; elytris sat elongatis, subparallelis, postice breviter rotundatis, basi tenuiter marginatis, seriato-punctatis, intercallis planis, tenuissime et sparsim uniseriali-punctulatis. Prosterno subconico, haud marginato, apice laevi, parum punctato, inter coxas foveolato. Corpore subtile nigro-aeneo, pedibus nigro-piceis, antennarum clava dilutiore, articulo primo haud aeneo micante.* — Long. 15; lat. 4,5 mill.

Pérou : Chinchamayo (ma collection), un exemplaire.

Subparallèle, peu convexe, bronzé métallique, brillant; tête alutacée, éparsement, irrégulièrement, mais assez fortement ponctuée, front subfovéolé de chaque côté de la ligne médiane qui est munie d'un sillon net et assez profond, atteignant presque le bord antérieur de la tête;

prothorax à peine plus long que large, peu convexe, plus rétréci à la base qu'au sommet, éparsément et très finement ponctué, peu échancré en avant, à côtés arqués, assez fortement rebordés et sinués postérieurement, ligne basilaire très légèrement cintrée, marginée, angles antérieurs médiocrement avancés et pointus, avec une courte marge en avant, angles postérieurs excédant un peu l'angle droit, subobtus; écusson arrondi en arrière, non ponctué; élytres assez allongés et subparallèles, brusquement arrondis au sommet, à base finement rebordée, ponctués en série plutôt que striés-ponctués, à intervalles plans, chargés d'une ponctuation unisériale excessivement fine et éparsée. Prosternum avancé entre les hanches antérieures, subconique, émoussé, non marginé, peu ponctué, foveolé entre les hanches; dessous du corps d'un noir brillant, métallique, pattes un peu plus claires, antennes à massue roussâtre et à premier article non vert métallique soyeux.

Cette espèce ressemble beaucoup aux *Tennochila* du groupe de l'*aeneu* Ol. et de *chalcea* Kirsch qui ont le prosternum marginé, mais la forme conique, sans marge, de cet organe dans *peruviana* l'en sépare nettement.

Tenebroides serraticollis, n. sp. — *Elongatus, parallelus, opacus. sat fortiter et regulariter alutaceus, brunneus, ad marginem prothoracis dilutior; capite thoraceque sat dense punctulatis, hoc valde cordiformi, ad marginem lateralem serrato, antice emarginato, angulis anticis productis, extus curvatis, acute subretusis, posticis obtusis, margine basali medio integra; scutello minuto, postice retuso; elytris sat brevibus, subparallelis, subconvexis, transverse subrugatulis, striato-punctulatis, intervallis planis, vix perspicue biserialim punctulatis. Subtus pedibusque dilutioribus, antennarum clara angusta, elongata.* — Long. 4 mill.

République Argentine : Tucuman (ma collection), 1 exemplaire.

Allongé, assez parallèle, mat, couvert sur tout le dessus du corps d'une ponctuation alutacée et substrigieuse caractéristique, brun avec les bords du prothorax et une bande subhumérale confuse plus clairs. Tête et prothorax assez densément ponctués; mais cette ponctuation se confond avec la ponctuation foncière alutacée qui couvre l'insecte en entier. Corselet très cordiforme avec les bords marginaux assez grossièrement dentés en scie, notamment vers la partie postérieure, assez fortement échancré en avant, angles antérieurs avancés, curvilignes extérieurement, à sommet légèrement émoussé, angles postérieurs obtus mais bien marqués, marge basilaire arquée, mais non interrompue en face de l'écusson; celui-ci petit, arrondi au sommet; élytres à

côtés presque parallèles, quoique très légèrement renflés après le milieu, assez convexes, à angles huméraux bien marqués, partie déclive latérale assez brusque après la strie sous-humérale qui est subcostiforme, à sommet non moins brusquement arrondi, nettement, quoique assez finement striés-punctués, ponctuation subrugueuse transversalement, intervalles plans, presque sans vestiges de la fine ponctuation bisériale ordinaire, celle-ci se trouvant noyée dans la ponctuation alutacée, foncière. Dessous, surtout les pattes, plus clair; massue des antennes assez étroite allongée.

Ce petit insecte est surtout remarquable par la fine réticulation qui recouvre son corps, assez semblable à la surface d'une lime fine : cette ponctuation spéciale ne se trouve chez aucun des *Tenebroides* que j'ai été à même d'étudier.

Colydobius Dufau, n. sp. — *Augustus, parallelus, subcylindricus, rufus, antennarum clava, pedibus tarsisque dilutioribus; fronte antice deplanata, subexcavata; capite prothoraceque dense et regulariter punctatis, hoc subparallelo, postice vix angustato, lateribus tenuiter marginatis; scutello parvulo, rotundato, infuscato; elytris rugatulis, in dorso substriato-punctatis ad latera plus minusve confuse punctatis. Prosterno sparsissime et sat fortiter punctatis.* — Long. 4 mill.

La Guadeloupe (coll. Dufau, A. Grouvelle, la mienne), 3 exemplaires.

Étroit, parallèle, subcylindrique, assez brillant, roux avec la massue des antennes et les pattes un peu plus claires, les genoux antérieurs rembrunis. Front bidenté en avant, plan, légèrement creusé à la partie antérieure. Tête et prothorax assez densément ponctués, ce dernier presque parallèle, assez peu rétréci en arrière, finement marginé sur les côtés, à angles postérieurs arrondis et à base légèrement enfoncée. Écusson très petit, arrondi, rembruni. Élytres plus ou moins ridés transversalement, substriatement ponctués sur le dos, ponctuation plutôt accentuée vers le sommet où elle devient confuse, ainsi qu'aux bords latéraux. Prosternum à ponctuation forte et très écartée, creusé et caréné latéralement au niveau des hanches antérieures.

Cet insecte est un de ceux dont le facies rappelle celui des *Rhizophagus* ou des *Hypophloeus*, mais la forme des hanches l'en sépare. Ce n'est pas sans hésitation que je l'ai placé dans le genre *Colydobius* Sharp., qui m'est inconnu en nature; mais la forte granulation des yeux, leur éloignement du bord antérieur du prothorax la denticulation des tibias, etc., m'ont incité à l'y faire entrer. J'ai été aidé du reste par les figures de la « *Biologia Centrali Americana* » dont M. Sharp a bien voulu autrefois m'offrir un tirage à part de la Famille des *Temnochilides*.

Xenoglena yunnanensis, n. sp. — *Subelongata, deplanata, pone medium ampliata, apice rotundata, haud truncata, picea, submetallica, nitida, cum squamis pallidis et nigris, plus minusve densatis, variegatis; fronte antice excavata, medio carinata; prothorace transverso, inaequali, lateribus sat regulariter rotundatis, subserratis, angulis anticis porrectis, retusis, posticis obtusis; scutello trapezoidali, angulis posticis subretusis; elytris sat elongatis, depressis, fortiter striato-punctatis, stria antehumerali fortiter impressa. Prosterno transverse fortiter plicato; abdomine dense et longe griseo pubescens.* — Long. 7; lat. 2,5 mill.

Yunnan (coll. A. Grouvelle), 1 exemplaire.

Assez allongée, déprimée, élargie postérieurement, arrondie en arrière et non tronquée comme l'est *X. Deyrollei*, d'un brun cuivreux métallique brillant, plus ou moins couverte de squamules allongées, tantôt d'un blanc argenté, tantôt d'un noir velouté profond formant sur les élytres des dessins très réguliers; chaperon muni au centre d'une échancrure semi-circulaire où vient aboutir une fine carène qui prend naissance dans une fossette située entre les deux yeux supérieurs, ceux-ci accompagnés chacun d'une touffe de squamules noirâtres dressés à la partie antéro-interne; ponctuation de la tête irrégulière et grossière; prothorax transverse, échancré en avant, bords latéraux assez régulièrement arrondis, base subrectiligne, extrême bord latéral assez inégal, présentant des squamules blanches alternant avec d'autres plus foncées, lui donnant une apparence fortement crénelée, angles antérieurs et postérieurs émoussés, ceux-ci obtus, disque inégal à sculpture ridée tantôt très finement, tantôt formant des plis grossiers dirigés en sens divers; sur la partie foliacée se montrent des squamules blanches et noires conchées, masquant une ponctuation assez confuse; écusson en trapèze renversé, angles postérieurs subémoussés, ponctuation éparse, allongée, irrégulière; élytres assez allongés, déprimés, notablement élargis après le milieu, assez fortement striés-ponctués, 5^e strie (anté-humérale) profondément enfoncée, strie suturale entière, les autres atténuées et se terminant dans une ponctuation confuse, saillie humérale bien marquée mais émoussée, repli latéral étroit, presque vertical; surface élytrale plus ou moins couverte de squamules formant des dessins réguliers; les squamules blanches répandues sur les trois premières stries dorsales déterminent une bande grisâtre partant de la région scutellaire et s'étendant jusqu'au sommet; de cette bande se détachent deux fascies obliques, la première submédiane se dirige vers l'épaule qu'elle atteint après une solution de continuité et un cro-

chet, enclosant une tache noire; la deuxième antéapicale, ondulée, se dirige en biais vers le bord latéral; elle est séparée de la première par une tache noire. Il est probable que ces maculatures doivent varier de forme et d'étendue suivant l'état de fraîcheur des insectes; aussi, n'ayant qu'un seul individu sous les yeux, je ne crois pas utile d'insister, malgré son bon état de conservation apparente. La surface de l'abdomen est couverte d'une pubescence longue et très fournie qui cache absolument la sculpture. Le prosternum est chargé de rides transversales nombreuses et à arêtes très vives.

Voisine de *X. Fryi* Lév., mais s'en distingue cependant par son corps très déprimé et plus allongé.

Leptonyx variegata, n. sp. — *Parum elongata, depressa, postice ampliata, parce pallido pubescens, supra fusca, articulis 1-7 antennarum, capite mandibulisque, vitta centrali in disco et marginibus lateralibus prothoracis, pluribus maculis in singulo elytro pedibusque testaceis; capite thoraceque irregulariter varioloso-punctatis, intervallis punctorum vix vel haud perspicue punctulatis, marginibus lateralibus prothoracis anguste serratis, angulis anticis et posticis rotundatis; scutello transverso, tenuiter alutaceo; elytris confertissime et fortissime punctato-striatis, interstitiis 3^o, 6^o et 9^o carinatis, testaceo variegatis.* — Long. 5; lat. 2,5 mill.

Brésil (coll. A. Grouvelle), un exemplaire.

Peu allongée, déprimée, élargie en arrière, brillante, avec une pubescence claire, courbe, assez peu abondante; noire, avec les mandibules, la tête, les articles 1 à 7 des antennes, toutes les marges latérales, une bande médiane sur le prothorax, des taches variées sur les élytres, le dessous en majeure partie et les pattes d'un testacé pâle. Tête et prothorax avec une ponctuation très irrégulière, grossière et serrée, intervalles des points à peine ou non visiblement pointillés, bord latéral du prothorax étroitement et irrégulièrement denté en scie, angles antérieurs et postérieurs arrondis; écusson transverse, très finement alutacé; élytres striés-ponctués, à ponctuation très forte, grosse et serrée, stries 3, 6 et 9 nettement carénées, taches testacées variées, à savoir: 1^o deux dans la région scutellaire et humérale, séparées par une tache noire, 2^o une bande médiane subarquée partant de la 2^e strie pour gagner le bord latéral et 3^o une tache antiapicale assez mal délimitée.

Cette espèce appartient au groupe caractérisé par la massue des antennes noire et vient se placer à côté de *L. ornata* Lév.; mais elle s'en distingue par la couleur foncière des téguments supérieurs qui

est noire et non pas bleu foncé, par la forme des taches élytrales qui est moins régulière que dans *L. ornata*. Elle en diffère enfin par la bande médiane du prothorax qui est jaunâtre dans toute sa hauteur au lieu d'être réduite à une tache visible seulement devant l'écusson.

Ancyrona indica Lév., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1907, p. 87. — Oblongue, subdéprimée, brillante, brun plus ou moins foncé, avec une pubescence courbée brunâtre, plus claire que le fond d'où elle surgit, assez longuement ciliée sur les bords; tête assez densément et fortement ponctuée, prothorax fortement transverse, assez convexe, rétréci et médiocrement échancré en avant, assez fortement et irrégulièrement ponctué, à côtés latéraux subarqués, légèrement foliacés, non crénelés régulièrement, mais portant des lacunes probablement accidentelles et espacés différemment sur les ♂ exemplaires que j'ai sous les yeux, angles antérieurs peu avancés, émoussés, angles postérieurs subarrondis, marge basilaire finement rebordée; écusson subtriangulaire, à côtés arqués, émoussé au sommet, muni de quelques gros points; élytres presque parallèles, à peine élargis après le milieu, striés-ponctués, intervalles unisérialement ponctués; bord antérieur de la tête, bords latéraux, dessous du corps, palpes, antennes et pattes d'un roux assez clair; segments de l'abdomen, éparsément et assez fortement ponctués, surtout vers les bords latéraux.

Inde: Nilghiri Hills (coll. Andrewes, A. Grouvelle, la mienne). ♂ exemplaires.

Diffère de *A. Andrewesi* Lév., qui provient de la même localité, par sa taille plus petite, sa couleur plus foncée, l'aspect moins parallèle, moins déprimé et par la ponctuation des arceaux de l'abdomen qui est presque nulle dans celle-ci.

Ancyrona Andrewesi Lév., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1907, p. 87. — Oblongue, déprimée, assez brillante, d'un brun ferrugineux, abondamment couverte d'une pubescence courbée blanc jaunâtre, dont chaque poil émane d'un des points de la sculpture, bords latéraux assez longuement ciliés: tête assez irrégulièrement mais fortement ponctuée, points allongés, subtriangulaires, prothorax fortement transverse, rétréci et modérément échancré en avant, couvert d'une ponctuation plus dense et plus grossière sur les bords que sur le disque, mais assez irrégulière, à côtés latéraux arqués, foliacés, non ou à peine crénelés, angles antérieurs peu avancés, plutôt émoussés, angles postérieurs subarrondis, marge basilaire finement rebordée; écusson plus clair, anguleux en avant, subtriangulaire postérieurement et muni de

quelques gros points irrégulièrement espacés; élytres très légèrement renflés après le milieu, fortement striés-punctués, ridés transversalement, à intervalles proéminents, unisérialement punctués; dessous, antennes et pattes plus clairs, segments abdominaux presque impunctués. — Long. 5, lat. 2.5 mill.

Inde : Nilghiri Hills (coll. Andrewes, A. Grouvelle, la mienne), 6 exemplaires.

Espèce voisine de *A. Françoisi* Lév. et de *A. elongata* Lév.; elle se distingue de la première par son aspect plus allongé et la longue ciliation de ses bords latéraux, de la seconde, par sa forme plus large et plus brusquement arrondie postérieurement. Elle a aussi probablement quelques rapports avec certaines *Ancyrona* australiennes, telles que *A. laticeps* S. Oll. et *Gestroï* Reitt.; autant que j'ai pu en juger d'après les descriptions, n'ayant jamais vu d'individus authentiques de ces espèces.

Neaspis serrata, n. sp. — *Elongato-ovalis, depressa, lateraliter crenata, parum nitida, nigra, lateribus prothoracis elytrorumque, antennis, pedibus, corpore infra dilutioribus, supra setulis albidis et nigris, brevibus et arcuatis sat parce vestita; capite thoraceque tenuiter subalutaceo-punctatis, distincte reticulato-umbilicatis; scutello albido pubescente; elytris fortiter punctato-striatis, transversim rugatis, intercallis uniseriato-punctatis, alternis paulo magis elevatis. Clara antenarum perspicue triarticulata, segmentis ventralibus parce punctatis et pilosis.* — Long. 4,5; lat. 2 mill.

Australie : Queensland. Peak Downs (Muséum de Paris in coll. Fairmaire), un exemplaire.

En ovale allongé, déprimée, peu brillante, crénelée latéralement (à crénelure beaucoup plus visible en dessous), noire, avec les côtés du prothorax et des élytres, le dessous du corps, les pattes et les antennes d'un brun plus ou moins ferrugineux; tête et prothorax à ponctuation foncière généralement fine et subalutacée, chargés de grandes mailles réticulées confluentes, au centre desquelles naît une petite élévation ombiliquée et cratériforme d'où doit sortir une soie, lorsque l'insecte est frais, cette ponctuation caractéristique n'est facile à apprécier qu'avec un très fort grossissement: prothorax fortement transverse et échaneré en avant, à côtés subfoliacés, peu arqués, angles antérieurs assez proéminents, émoussés, ainsi que les postérieurs; écusson densément couvert de soies d'un blanc jaunâtre; élytres assez allongés, à côtés subparallèles, très régulièrement arrondis au sommet, forte-

ment striés-punctués, stries chargées de lignes de soies courbées de couleur variée, blanches et noires, qui, dans l'état de fraîcheur, doivent absolument masquer la ponctuation; ces soies laissent sur les élytres du type que j'ai sous les yeux des traces d'une bande claire presque droite, un peu au-dessous du milieu, avec des vestiges d'autres taches éparses, notamment à la partie humérale. Les articles de la massue antennaire sont presque égaux et très nettement séparés; arceaux de l'abdomen éparsément punctués et pubescents.

Cette espèce, établie sur un exemplaire dépilé, se distingue de *N. sculpturata* Reitt., dont elle est voisine, autant que je puis en juger par la description de l'auteur, par son bord crénelé très régulièrement, par sa ponctuation thoracique réticulée, par les articles de sa massue antennaire bien séparés au lieu d'avoir les 2 articles terminaux presque soudés ensemble; enfin *N. serrata* ne semble avoir nul vestige de frange latérale, mais seulement quelques poils arqués, espacés régulièrement et qui forment comme un feston obturant la crénelation.

II. — Remarques synonymiques.

1. *Nemosoma syriacum* Pic (*l'Échange*, XVI, p. 61, 1900), dont j'ai pu voir le type obligeamment communiqué par l'auteur, est un petit individu de *N. elongatum* et constitue une variété très voisine de la var. *corsicum* Reitt. dont il ne diffère guère que par la taille, et qui, comme elle, manque de la tache jaunâtre subapicale. Il est probable que, si on trouve d'autres exemplaires de plus forte taille, on sera forcément amené à réunir *syriacum* à *corsicum*.

L'exemplaire typique, bien que possédant 11 articles à l'antenne droite, appartient cependant au groupe des *Nemosoma* 10-articulés, car le flagellum ne contient que 7 articles aux deux antennes, tandis que dans le sous-genre *Monesoma* (11 art.) il en existe 8, la massue se composant invariablement de 3 articles et jamais de 4, comme du reste dans la presque totalité des *Temnochilides*. L'article supplémentaire se trouve placé entre le premier et le deuxième article de la massue, il est plus petit que ses voisins et cependant plus gros que les derniers articles du flagellum; c'est un cas tératologique par excès fort intéressant, mais qui ne constitue nullement un passage entre les espèces à 10 articles antennaires et ceux qui en possèdent 11.

2. Ayant eu sous les yeux les types de *Alindria orientalis* Redt. (*Hugel. Reis. Kaschm.* IV, 2, p. 549, 1842), appartenant au Musée de Vienne, j'ai été amené à considérer mon *A. parallela* (*Ann. Soc. ent.*

Fr., 1888, p. 411) comme une variété de celle-ci. *A. orientalis* (3 exemplaires) est un insecte de forte taille, très convexe, à corselet notablement élargi au sommet, tandis que *A. parallela*, variable de taille, est un peu plus déprimé, a le prothorax moins dilaté en avant, quelquefois subparallèle latéralement, surtout chez les petits individus. La variété se rencontre aux Iles Andaman et dans les Iles de la Sonde.

3. **Temnochila Rogenhoferi** Reitt. (*Verh. Naturf. Ver. Brünn*, 1875, p. 49), dont j'ai pu étudier le type unique dans la collection du Musée de Vienne, me semble un insecte immature, dont le développement a souffert; cela lui donne un aspect fripé, une ponctuation irrégulière, et la couleur brune de ses téguments inférieurs provient évidemment de son immaturité. Pour moi, je ne puis le considérer que comme un *T. caerulea* Ol. anormal, et je mets absolument en doute sa localité : Indes orientales.

Je profite de l'occasion qui m'est fournie par la publication de ces notes synonymiques pour remercier M. L. Ganglbauer, le savant directeur du Musée de Vienne, de l'empressement qu'il a mis à me communiquer les richesses qu'il avait sous sa garde et de la générosité avec laquelle il m'a abandonné les espèces intéressantes dont il pouvait disposer et qui manquaient à ma collection. Parmi celles-ci, je mentionnerai des exemplaires types de *Airora modesta* Lév., *Alindria orientalis* Redt. et *Leptonyxa brevicollis* Reitt. ♂.

4. Ayant pu examiner plus en détail mon *Ancyrona bivittata* (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1899, p. 227), je pense qu'il doit prendre place dans le genre *Latolaeva*. Ce genre est du reste très voisin des *Ancyrona*, dont il a la conformation générale et dont il ne diffère que par l'absence de vestiture pileuse et par le prosternum moins dilaté derrière les haanches.

C'est la première espèce du genre rencontrée jusqu'ici en Afrique.

